



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radio

Question écrite n° 21393

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la diffusion d'un programme local de Radio France sur la région Midi-Pyrénées. En effet de nombreux départements disposent d'une fréquence pour de tels programmes alors que cette région fait figure de parent pauvre. Il serait souhaitable que soit prise en compte la demande effectuée par de nombreuses associations, au moment même où une étude est menée pour la réaffectation des autorisations de diffusion. Elle lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour que Radio France couvre dans un avenir proche la région Midi-Pyrénées et les Hautes-Pyrénées en particulier.

Texte de la réponse

L'attention du ministre de la culture et de la communication a été appelée sur la desserte de la région Midi-Pyrénées par le programme régional de Radio France. Certains départements de Midi-Pyrénées, et en particulier celui des Hautes-Pyrénées, ne bénéficient malheureusement pas d'une couverture par le programme local de Radio France, compte tenu de leur situation géographique. Le développement des stations locales de Radio France reste l'un des grands axes de développement stratégique de la société dans le cadre du Plan Bleu. Ce plan, qui vise à développer le réseau de proximité, est néanmoins contraint par la rareté des ressources en fréquences.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21393

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5311

Réponse publiée le : 3 novembre 2003, page 8438